

## «Il faut d'autres interlocuteurs que la police»



**MALLORY SCHNEUWLY PURDIE**  
Responsable de recherche au Centre suisse islam et société.

**Djihadisme** » Une centaine de personnes sont jugées «à risque» par le Service de renseignement de la Confédération. A Genève, leur nombre a doublé en an. Que faire pour enrayer cette tendance? Au terme d'un cycle d'ateliers pratiques, le Centre suisse islam et société présente lundi à Genève une étude sur le rôle des associations musulmanes. Les explications de Mallory Schneuwly Purdie, coordinatrice des ateliers.

### Que peut-on attendre des communautés musulmanes?

Elles ne peuvent plus adopter une attitude abstentionniste face au djihadisme, et se contenter de dire qu'il «ne s'agit pas de l'islam». Les organisations musulmanes doivent aussi prendre leurs responsabilités. Elles peuvent participer aux mesures de prévention dans quatre domaines: les mosquées, les imams, les jeunes et internet. Les imams, par exemple, devraient davantage être les acteurs d'une contextualisation en Suisse

du savoir théologique, et les mosquées contribuer davantage à produire un lien social.

### Ce n'est pas le cas?

La profession d'imam – rémunéré, fixe et à long terme dans une communauté – n'est pas encore la règle. Il y a un va-et-vient, ce qui implique qu'un certain nombre d'imams ne maîtrisent pas encore suffisamment le contexte local pour y ancrer leurs réponses théologiques. En ce qui concerne les mosquées, les communautés peinent à trouver des locaux adéquats, à obtenir des baux. Les mosquées se situent souvent en sous-sols ou en périphéries. Pour qu'elles deviennent des lieux de sociabilisation, il faut qu'elles puissent sortir de l'ombre.

**La mosquée de Genève, un bel espace dans un lieu charmant, a été accusée d'être un «accélérateur de radicalisation», plutôt qu'un lieu de prévention...** Cette mosquée est l'une des plus grandes de Suisse. Elle attire beau-

coup de monde, y compris de France voisine. C'est un bassin intéressant pour les potentiels recruteurs. Deux responsables de cette mosquée ont participé à notre atelier. Ils sont conscients des défis et sont venus chercher des bonnes pratiques.

### Certains responsables de mosquée craignent d'être considérés comme des traîtres s'ils contactent les forces de l'ordre...

La méfiance envers la police lorsqu'il s'agit de proches est normale. Prenez l'exemple d'un parent, indépendamment de sa confession, dont l'enfant visionne une vidéo de décapitation. Va-t-il appeler la police? Non. Il faut d'autres interlocuteurs, qui ne soient pas «sécuritaires». Lancé en 2016, le dispositif genevois «Gardez le lien» – avec notamment une permanence téléphonique – est un exemple romand. Un travail de communication sur ces offres doit être entrepris afin de tisser des relations de confiance.

### Vous venez de clore deux ans d'ateliers adressés aux musulmans. D'autres mesures de prévention ont été initiées par les autorités. Mais le nombre de personnes à risque continue d'augmenter. Ces mesures sont-elles efficaces?

La situation que l'on connaît n'est pas née du jour au lendemain. Il y a un mécontentement croissant auprès d'une tranche de la population, notamment des jeunes hommes âgés de 18 à 35 ans, fragiles économiquement. La situation géopolitique est compliquée, les théories du complot se multiplient. Ce mécontentement gronde depuis 20 ans, alors que les mesures de prévention sont très récentes. »

PROPOS RECUEILLIS PAR  
**SANDRINE HOCHSTRASSER**

» Les organisations musulmanes comme actrices sociales. Lundi, 17 h, à l'Université de Genève. Etude disponible sur le site du CSIS

## GENÈVE

### LE «TAXI» RESTE À QUAI

Le lancement des tests à Genève du SeaBubbles, un taxi électrique à mi-chemin entre le bateau et l'avion, a été marqué hier par un souci technique. Endommagé par des algues, le prototype n'a pas pu voguer au-dessus de l'eau. Ce genre d'aléas fait partie du processus de développement, selon Anders Bringdal, de la start-up SeaBubbles. ATS

## CANTONS

### PRÉSIDENTIE POUR MAUDET

Le conseiller d'Etat genevois Pierre Maudet a été nommé président de la Conférence des directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP). Il prend la succession du Bernois Hans-Jürg Käser, qui a exercé cette fonction durant six ans. Le Genevois de 40 ans entre en fonction immédiatement, a indiqué hier la CCDJP. ATS

La réparation des abus sexuels dans l'Eglise s'interrompt. On reproche aux évêques de trop s'en mêler

# Friture entre l'Eglise et les victimes

« PHILIPPE BOEGLIN

**Abus sexuels** » La réparation des abus sexuels commis dans l'Eglise catholique vient de démarquer... et la voici qui s'interrompt déjà! La commission indépendante et neutre, mise en place conjointement par les victimes et les institutions catholiques, suspend ses travaux d'indemnisation des victimes. Elle déplore l'immixtion de la Conférence des évêques suisses (CES), qui poserait problème au moment de verser le dédommagement financier.

Pour la Commission écoute-conciliation-arbitrage-réparation (CECAR), instance romande, la situation actuelle n'est plus tenable. Dans son viseur, une «autre» commission: la commission d'indemnisation formée par la Conférence des évêques suisses. Officiellement indépendante, cette instance-ci suit les directives de la Conférence des évêques suisses. Et se mêle des décisions de la CECAR, beaucoup trop à son goût.

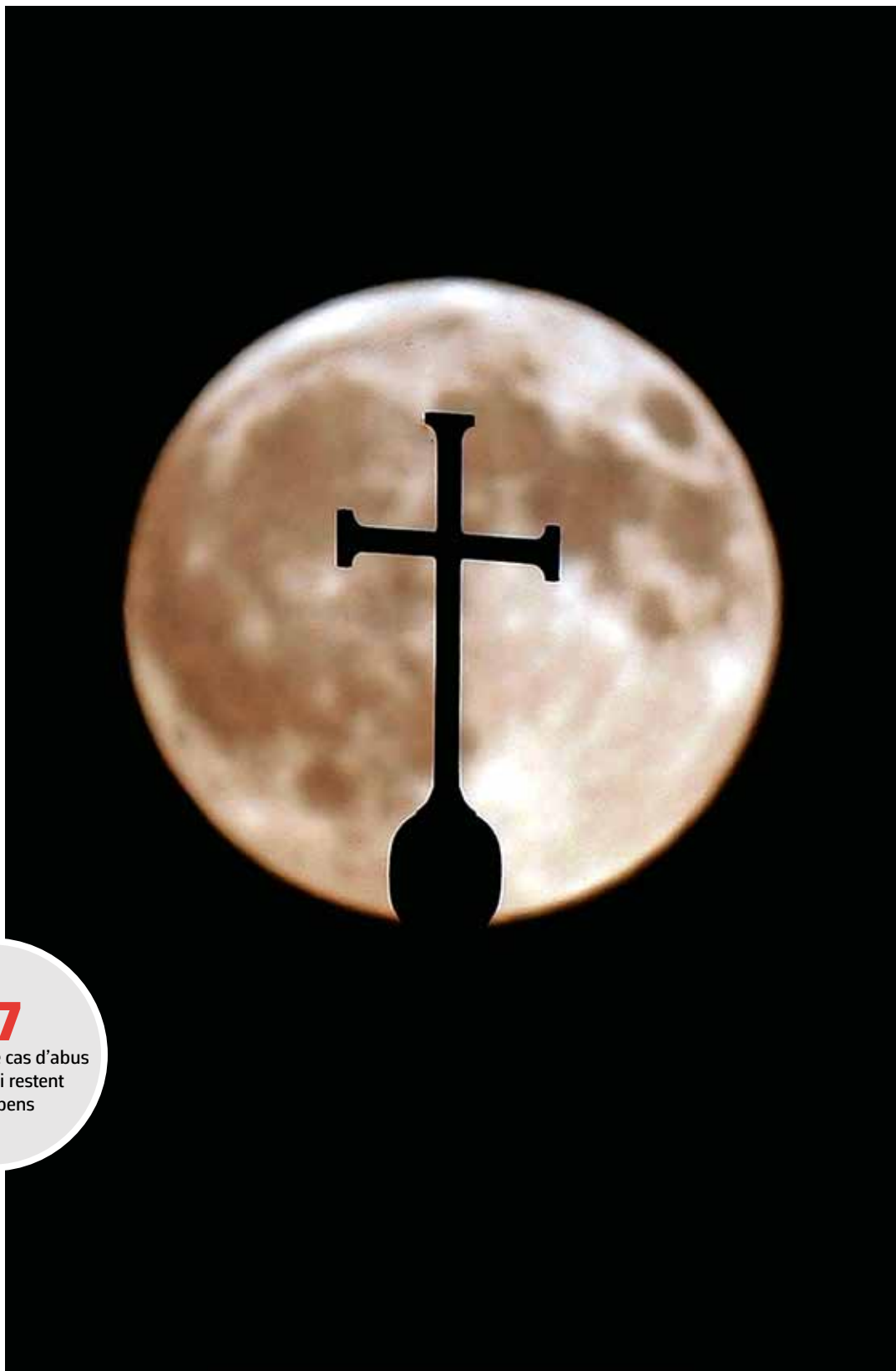
### Plus aucun dossier traité

«Pour le moment, le Conseil de la CECAR ne traite plus aucun dossier. C'est une des raisons expliquant que 17 cas sont en suspens. Nous devons d'abord régler nos rapports avec la commission d'indemnisation de la Conférence des évêques suisses, et définir son rôle», explique la présidente de la CECAR, l'ancienne conseillère nationale Sylvie Perrinjaquet (plr, NE).

Créée en 2016, la CECAR a pour l'heure reçu 22 dossiers, indique-t-elle dans son rapport d'activité 2017. Sur ce nombre, 17 sont en cours de traitement. Cinq autres ont donné lieu à une indemnisation, pour un total de 85 000 francs. Faites le calcul, cela représente 17 000 francs en moyenne par victime reconnue.

17

Le nombre de cas d'abus sexuels qui restent en suspens



Le mea culpa de l'Eglise en matière d'abus sexuels connaît des ratés. Keystone

Selon nos informations, c'est là que le bât pourrait blesser pour les autorités catholiques. La Conférence des évêques suisses a en effet prévu un fonds initial de 500 000 francs. Or, vu les quelque 200 victimes recensées, si chacune reçoit en moyenne plus de 15 000 francs (comme c'est le cas jusqu'ici), l'enveloppe ne suffira clairement pas. Voilà qui préoccupe certains évêques, entend-on.



### «Malgré ces tensions internes, tout le monde œuvre pour le bien des victimes»

Mgr Charles Morerod

Mais l'analyse de Mgr Charles Morerod, président de la Conférence des évêques suisses, diffère quelque peu. «Ce fonds initial de 500 000 francs a déjà été augmenté, à 800 000 francs. La commission d'indemnisation de la CES se heurte plutôt au fait que les fonds demandés par la CECAR (la commission neutre, ndlr) sont plus élevés que ceux habituellement attribués en Suisse alémanique, et elle a l'impression de devoir éviter une injustice à l'encontre des Alémaniques.»

Il n'y a pas que l'aspect financier. Une autre pomme de discorde existe: l'attitude de la

commission d'indemnisation nommée par les évêques. La CECAR lui reproche de remettre en question, fondamentalement et régulièrement, son examen des cas, qui repose rappelons-le sur une audition des victimes et des agresseurs présumés.

### Des gens anéantis

«La commission d'indemnisation de la CES redemande des précisions telles que le nombre d'abus sexuels perpétrés entre telle et telle date. Et ce, alors que nous avons affaire à des victimes âgées de 6 à 10 ans au moment des faits, des gens souvent anéantis pour toute leur vie. Cela ne va pas!», assène Sylvie Perrinjaquet.

Du côté des victimes, Jacques Nuoffer, président du Groupe de soutien aux personnes abusées dans une relation d'autorité religieuse (SAPEC), regrette que la CECAR, dite indépendante et neutre, soit «une commission sur laquelle la Conférence des évêques garde le pouvoir».

La situation irrite particulièrement la CECAR et les milieux des victimes: au moment de la création de la commission indépendante de réparation des abus (la CECAR, donc), il n'était pas prévu que les évêques forment leur propre instance. Leur commission n'est née que par après.

### Signes d'apaisement

Pour sortir de l'ornière, les deux parties doivent donc se mettre à table, d'autant plus que les dossiers de victimes présumées continuent d'affluer. Mgr Charles Morerod donne des signes d'apaisement. «J'apprécie beaucoup le travail de la CECAR, je tiens encore et toujours à son indépendance. J'ai bon espoir que des discussions déjà prévues permettent de débloquer la situation. Malgré ces tensions internes, tout le monde œuvre pour le bien des victimes.» Le temps presse, nombre d'entre elles ayant atteint un âge avancé. »